



Communiqué de presse

Amiens, le 29 mai 2020

Rentrée dans les collèges : le Département est prêt !

Si plusieurs établissements sont restés ouverts pendant le confinement pour accueillir les enfants des personnels en première ligne pendant la crise, ce sont tous les collèges publics de la Somme qui ouvriront à nouveau leurs portes aux collégiens, à partir du mardi 2 juin, suite à l'annonce du passage au vert du Département.

Depuis le 7 mai, les services du Département travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Éducation nationale et l'ensemble des principaux des collèges pour préparer ce retour des élèves dans les meilleures conditions possibles.

Ces réunions ont notamment permis de recueillir les besoins des établissements en matériel de protection et de désinfection. Une dotation d'équipements spécifiques (masques, gels hydroalcoolique, gants, visières ...) et de produits désinfectants a été livrée aux collèges.

Les 480 agents techniques territoriaux du Département (cuisiniers, agents de maintenance, d'accueil, d'entretien et de restauration) qui interviennent dans ces établissements ont organisé cette rentrée en aménageant les locaux afin de les adapter aux normes sanitaires du protocole de l'Éducation nationale, décliné pour chacun des collèges.

Tous les collèges ont fait l'objet de poses de marquages au sol et autres indications de salles neutralisées, avec une vigilance particulière quant aux procédures d'accueil et de circulation des élèves, de gestion des sanitaires et de la restauration scolaire.

Dans les semaines à venir, le Département continuera à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le respect des consignes sanitaires nationales.

Contact presse :

Éloïse Devred

03 22 71 81 33

06 11 46 81 18

e.devred@somme.fr